

Les nouveautés de cette rentrée scolaire

À Caen, la fusion entre les lycées Laplace et Dumont-d'Urville est effective depuis la rentrée 2022, après de longs préparatifs depuis 2018. Le proviseur, Pascal Reix, nous en parle.

La fusion des deux lycées Laplace et Dumont-d'Urville de Caen devait avoir lieu à la rentrée 2021, mais elle avait été repoussée à la fois à cause du Covid-19 et d'une préparation complexe ayant suscité beaucoup de débats. (1)

Elle est effective pour cette rentrée 2022. Depuis plusieurs mois, les procédures administratives ont permis aux élèves et étudiants de s'inscrire, avant même la fusion officielle, que ce soit pour les collégiens du secteur ou d'ailleurs, ou dans le cadre de Parcoursup pour les formations supérieures, sans changement par rapport à la situation précédente.

Une fusion des deux noms

Le choix final du nom du lycée fusionné a été effectué par la Région Normandie, selon l'ordre alphabétique. Il s'agissait de garder les avantages de ces deux noms largement connus. Pour rappel, il n'y a qu'un seul lycée Laplace en France et seulement deux lycées Dumont-d'Urville (avec Toulon). La réflexion sur la communication commune – site internet, logo et autres éléments – est en cours et devrait porter ses fruits avant la fin de l'année civile.

Selon son proviseur, la fusion est partie de « la volonté de ne pas tout bouleverser, en apportant une plus value pour tout le monde, et en conservant les services de proximité sur un site qui s'étend sur sept hectares entre les rues de la Délivrance et Lebisey. Le restaurant était déjà commun, et les élèves garderont des interlocuteurs proches, pour la vie scolaire, l'intendance ou le centre de documentation par exemple, De même, les emplois du temps et les affectations de salles de cours ont été aménagés pour éviter les déplacements inutiles ». »

Plus de 2 000 inscriptions enregistrées

En préparation de cette fusion, « **la dotation horaire globale 2022-2023 a été calculée pour le lycée unique en additionnant les dotations** »**»,** indique Pascal Reix. Plus de 2 000 inscriptions ont été enregistrées aux différentes formations (bac général, professionnel et technologique, CAP, prépas et BTS, N.D.L.R.). « **Des renforts ponctuels pourront être mobilisés grâce à la fusion : affectation des CPE ou des personnels techniques. L'année scolaire qui vient permettra de construire le projet d'établissement commun, autour d'un éventail riche de formations.** »

Afin de mettre en place cette nouvelle organisation, le proviseur annonce « deux journées d'intégration, déployées simultanément sur les deux sites : les 1^{er} et 2 septembre pour les nouveaux élèves quel que soit le niveau ou la formation ; les autres rentreront le lundi 5 septembre ».

(1) Craignant « **une réduction des moyens humains et budgétaires** », un collectif composé de salariés des deux lycées s'était opposé au projet de fusion, amorcé dès 2018 par la nomination de Pascal Reix, proviseur commun aux deux établissements. Programmée pour la rentrée 2021, la fusion avait été repoussée d'un an par le rectorat et la Région, « **compte tenu du caractère très particulier de l'année en cours** ».



Pascal Reix, proviseur du lycée issu de la fusion entre Laplace et Dumont-d'Urville. Ouest-France